

l'étranger sur nos avoirs se fait de plus en plus sentir. Pendant quatre ans, le gouvernement s'est refusé à faire quoi que ce soit au sujet du dollar, et il tente maintenant des efforts frénétiques pour l'empêcher de s'effondrer. Cette dévaluation est le résultat d'un manque de confiance. Nous avons été témoins d'hésitations et d'incertitudes dans le domaine des échanges internationaux. Les exportations accusent bien un relèvement, mais elles dépendent de marchés qui ne nous donnent aucune garantie de stabilité ni d'expansion constante.

Les solutions des problèmes auxquels doit faire face notre pays sont constamment différées. Mais, monsieur le président, cette continue remise à plus tard tire maintenant à sa fin, parce que le jour arrive où le gouvernement actuel devra rendre compte de son administration au peuple canadien...

M. Bell (Carleton): Et il sera heureux de le faire.

L'hon. M. Pearson: ...et c'est le peuple canadien qui en jugera par les faits.

M. Bell (Carleton): C'est ce que vous avez dit en 1958.

L'hon. M. Pearson: C'est ce que je répète en 1962.

M. Bell (Carleton): Le résultat sera le même.

L'hon. M. Pearson: Pas si l'on en croit les récents sondages de l'opinion publique menés par une agence dont le *Telegram* de Toronto avait retenu les services.

Une voix: C'est de l'autre côté de la frontière que vous avez été.

L'hon. M. Pearson: Ce quotidien a pris l'initiative de ce sondage, et l'a défrayé. Mais quand les résultats ont été connus, la semaine dernière ou environ, ils étaient si compromettants pour le parti conservateur, que le journal qui en a eu l'idée a refusé de les publier.

M. Campbell (Stormont): L'auteur du discours que vient de prononcer le chef de l'opposition et le responsable de la liquidation de la *Canada Cottons Limited*, à Cornwall, sont-ils un seul et même homme?

L'hon. M. Pearson: C'est sans doute la dernière exclamation du député avant la fin de la présente session, et la dernière fois qu'il intervient dans un Parlement canadien. Je lui ferai observer que cette dernière exclamation caractérise bien toutes celles qu'il a lancées jusqu'ici au Parlement.

M. Campbell (Stormont): Le chef de l'opposition peut-il répondre à ma question?

M. le président: A l'ordre! le chef de l'opposition n'a pas cédé la parole.

L'hon. M. Pearson: Alors que la présente législature s'échoue dans la confusion, je vais clore mes propos de la façon qui me semble la plus appropriée, en citant Oliver Cromwell. Je n'imiterai pas le preux rédacteur du *Journal d'Ottawa*, qui n'a peut-être pas autant fréquenté Cromwell que Burke et Meighen, et je citerai le passage dans son intégrité.

L'hon. M. Walker: C'est votre discours d'adieu.

L'hon. M. Pearson: Ce que Cromwell a lancé, à l'adresse d'une législature, on pourrait l'appliquer au régime conservateur, à la veille d'un départ qui ne laissera pas de regrets:

Vous avez siégé ici trop longtemps pour le peu de bien que vous faites. Il est temps de céder la place à des hommes plus compétents. Pour l'amour de Dieu, partez!

Monsieur le président, il est temps que le gouvernement actuel cède la place à un gouvernement meilleur.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président...

L'hon. M. Martin: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Vous avez certes dû voir le député de Burnaby-Coquitlam avant le ministre des Finances.

Des voix: Asseyez-vous.

Une voix: Vous avez peur, hein? (*Exclamations*)

L'hon. M. Martin: D'après notre Règlement, il est entendu qu'on accorde aux divers partis, d'une façon équitable, l'occasion d'exposer leurs vues. Lorsqu'il a présenté son budget, le ministre des Finances a pu parler pendant plus de deux heures. Ce fut ensuite le tour du chef de l'opposition. Ce serait violer les droits des députés que d'empêcher l'honorable représentant qui siège immédiatement à votre gauche de se faire entendre.

Des voix: Bravo!

M. Denis: La clôture!

M. le président: A l'ordre! Le député d'Essex-Est a invoqué le Règlement, et j'entendrai le ministre au sujet de ce rappel au Règlement.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, nous sommes en comité des voies et moyens. Or, je n'ai pas pris la parole depuis que la Chambre s'est formée en comité. (*Exclamations*)

L'hon. M. Martin: Monopole du débat.